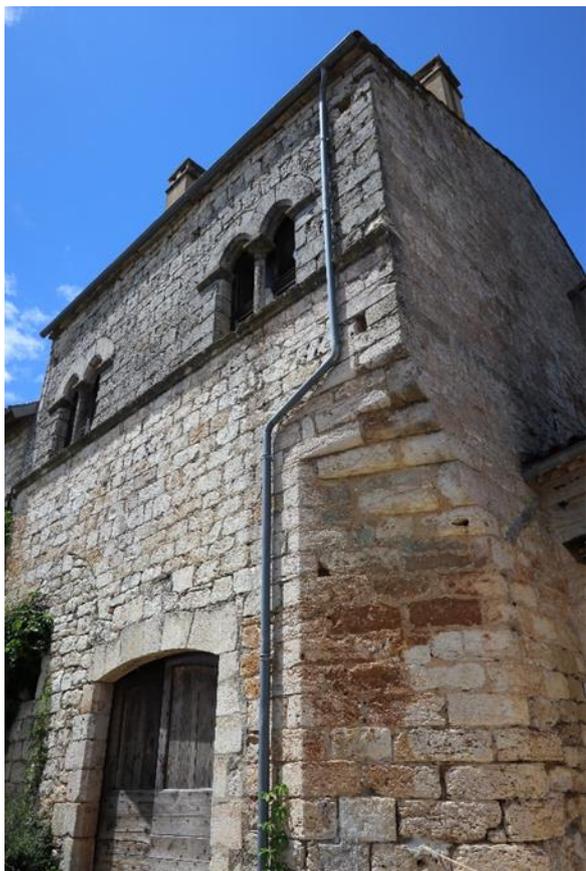


**BELAYE (Lot)
Maison Raynaly**

Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 19/05/2022



Bélaysse se situe à l'ouest du département du Lot, dans la vallée de la rivière éponyme. La commune compte plusieurs immeubles protégés au titre des Monuments Historiques : l'église Saint-Aignan (MHI en 1995), le presbytère (MHI en 1984) et dans un hameau proche du bourg le château de Cousserand (MHI en 1974).

Le village est un castrum implanté au sommet d'une pente abrupte ou cévenne qui domine le Lot de plus de 130 mètres. Le ruisseau de Rivel passe en-dessous et donne au plateau une forme d'éperon. Un fossé, appelé la « Trincade » sépare en deux parties le village. À l'ouest se situent la tour épiscopale et l'église paroissiale, elle-même bâtie sur l'enceinte du bourg ; à l'est, le fort villageois et un grand logis construit au XIV^e siècle.

La maison dite Raynaly se situe au nord-est du bourg, dans le fort villageois. Elle adopte un plan rectangulaire qui s'adapte sur un front de rue continu et s'intercale entre deux autres maisons. L'édifice comporte deux niveaux habitables, de 8 mètres de large sur 10,50 mètres de profondeur, et des combles. L'espace intérieur, compte tenu de l'épaisseur des murs de plus d'un mètre, occupe une superficie d'environ 40 à 50 mètres carrés pour chacun des deux niveaux. Les deux pignons latéraux sont aveugles et ne paraissent pas avoir été en communication avec les deux autres habitations contiguës. La demeure est construite en pierres de taille bien assisées. L'angle sud-est de la façade principale est abattu et se termine en encorbellement. Le second niveau est animé par deux fenêtres géminées soutenues par un cordon d'appui mouluré soigné. Elle conserve à l'intérieur ses aménagements d'origine : placards, baies à coussièges, latrines dans l'épaisseur des murs, vestiges de cheminées. Seuls les plafonds ne sont pas à leur niveau primitif. Dans les combles, accessibles par une trappe, quatre trous d'encastrement se distinguent dans la façade au-dessus des arcs d'embrasure des fenêtres. Une pièce de bois ancienne est d'ailleurs toujours en place dans l'un d'entre eux. Des vestiges de peintures murales ont été repérés sur les pignons est et ouest, appliquées sur un badigeon à la chaux, lui-même posé sur un enduit ocre rosé. La trace d'un niveau de plafond est très visible notamment entre les plages d'enduit.

Le nom de « maison Raynaly », attribué à la maison, fait référence à la famille qui en est propriétaire à la fin de l'époque moderne.

La maison Raynaly, au vu de son architecture, peut être assimilée à une maison-tour d'une famille noble de chevaliers. Son mur postérieur, adossé à l'enceinte du castrum, constituait de fait une partie de la clôture commune. Le rez-de-chaussée, qui a pu être divisé en deux espaces au niveau de l'arc diaphragme en pierre, était très certainement un lieu destiné à la cuisine associé à une pièce réservée pour les repas. À l'étage, la poutre centrale de la grande pièce présente des mortaises régulières, qui suggèrent la présence d'une cloison légère pour séparer l'espace en deux. La pièce sur la rue, largement éclairée par les deux baies géminées, aurait servi alors d'aula ou de salle, hypothèse renforcée par la cheminée placée entre les deux baies, une disposition classique dans un certain nombre de salles médiévales. Le second espace, avec ses latrines et sa niche murale, serait alors une chambre.

Cette maison-tour peut être comparée à d'autres de même type, parfois plus élaborées, conservées à Caussade (Tarn-et-Garonne), Puylaroque (Tarn-et-Garonne), Castelsagrat (Tarn-et-Garonne), Saint-Cirq-La-Popie, Saint-Céré ou Pestilhac. À ce jour, dans le département du Lot, seules les ruines du castrum de Mauroux sont inscrites au titre des Monuments Historiques depuis le 3 août 1993 ainsi que les vestiges de celui de Larnagol depuis le 25 mai 2001. Certains édifices protégés sont proches de la maison Raynaly : la tour-moulin de Ségadènes, sur la commune de Soturac, qui remonte au XIII^e siècle ou la tour-pigeonnier de Labio à Gourdon, début XIV^e siècle. Toutefois, si ces deux édifices présentent des caractéristiques architecturales communes avec la maison de Belaye, ils ont été construits en dehors de toute agglomération avec une vocation plutôt défensive. La maison Raynaly est au contraire une demeure de chevaliers à l'intérieur d'un bourg fortifié, ce qui justifie l'intérêt de sa protection au titre des Monuments Historiques pour compléter le corpus des demeures médiévales du Lot.

